



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° CRV - 6 -
SÉANCE N° 524 DU 20 NOVEMBRE 2023

PRÊT DE DOCUMENTS ANCIENS DES BIBLIOTHÈQUES DE LAVAL POUR UNE EXPOSITION AU CHÂTEAU D'ANGERS EN PARTENARIAT AVEC LE FRAB (FONDS RÉGIONAL D'ACQUISITION POUR LES BIBLIOTHÈQUES)

À la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 13 novembre 2023, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures zéro minute, dans la salle de l'Hôtel de Ville de Laval, sous la Présidence de Monsieur Florian Bercault, maire.

Étaient présents

Florian Bercault, maire, Bruno Bertier, Isabelle Eymon, Georges Poirier, Marjorie François, Patrice Morin, Marie-Laure Le Mée Clavreul (jusqu'à 19 h 06 et à partir de 19 h 43), Bruno Fléchard, Camille Pétron, Antoine Caplan, Christine Droguet, Geoffrey Begon, Céline Loiseau, adjoints, Béatrice Ferron, Michel Neveu, Geneviève Pham-Sigmann, Éric Paris, Georges Hoyaux (à partir de 18h 44), Laurent Paviot, Catherine Roy (à partir de 18h 14), Nadège Davoust, Kamel Oghi, Rihaoui Chanfi, Ludivine Leduc, Noémie Coquereau (à partir de 18 h 19), Paul Le Gal-Huaumé, Lucie Chauvelier, James Charbonnier, Didier Pillon, Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul et Samia Sultani, conseillers municipaux.

Étaient représentés

Marie-Laure Le Mée Clavreul a donné pouvoir à Georges Poirier (de 19 h 06 à 19 h 43), Marie Boisgontier a donné pouvoir à Bruno Fléchard, Solange Bruneau a donné pouvoir à Céline Loiseau, Georges Hoyaux a donné pouvoir à Laurent Paviot (jusqu'à 18 h 44), Caroline Garnier a donné pouvoir à Ludivine Leduc, Sébastien Buron a donné pouvoir à Christine Droguet, Jonathan Guilemin a donné pouvoir à Kamel Oghi, Noémie Coquereau a donné pouvoir à Isabelle Eymon (jusqu'à 18 h 19), Pierrick Guesné a donné pouvoir à James Charbonnier, Gwendoline Galou a donné pouvoir à Marie-Cécile Clavreul, Vincent d'Agostino a donné pouvoir à Didier Pillon, Lucile Perin a donné pouvoir à Chantal Grandière et Henri Renié a donné pouvoir à Samia Sultani.

Était absent

Guillaume Agostino, conseiller municipal.

Céline Loiseau et James Charbonnier sont désignés secrétaires.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le : 22 novembre 2023

CONSEIL MUNICIPAL DE LAVAL DU 20 NOVEMBRE 2023

PRÊT DE DOCUMENTS ANCIENS DES BIBLIOTHÈQUES DE LAVAL POUR UNE EXPOSITION AU CHÂTEAU D'ANGERS EN PARTENARIAT AVEC LE FRAB (FONDS RÉGIONAL D'ACQUISITION POUR LES BIBLIOTHÈQUES)

Rapporteur : Bruno Flécharde

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,

Considérant que la ville de Laval a acquis plusieurs documents anciens grâce au soutien financier du FRAB - Fonds régional d'acquisition pour les bibliothèques - et de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) Pays de la Loire,

Que Mobilis - Pôle régional de coopération des acteurs du livre et de la lecture en Pays de la Loire, en collaboration avec Le CMN - Domaine national du château d'Angers et avec le soutien du ministère de la Culture, DRAC des Pays de la Loire et de la région Pays de la Loire, organise du 19 janvier au 12 mai 2024, au château d'Angers, une exposition intitulée "Du manuscrit à la BD : 30 ans d'acquisitions des bibliothèques des Pays de la Loire" et souhaite, à ce titre, emprunter à la ville de Laval 3 documents acquis grâce à son soutien financier,

Que les conditions de prêt feront l'objet d'une convention précisant les engagements de chaque partenaire,

Sur proposition de la commission cultures et rayonnement de la ville,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Le prêt de documents appartenant au fonds ancien des bibliothèques de Laval pour l'exposition intitulée "Du manuscrit à la BD : 30 ans d'acquisitions des bibliothèques des Pays de la Loire", organisée du 19 janvier au 12 mai 2024 au château d'Angers, est approuvé.

Article 2

Le maire ou son représentant est autorisé à signer tout document nécessaire à cet effet.

Article 3

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le maire

Signé : Florian Bercault